

**COMMISSION DE LANGUE FRANÇAISE CHARGÉE DE  
L'ORGANISATION DES EXAMENS LINGUISTIQUES DANS  
L'ENSEIGNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE**

**Cette circulaire annule les circulaires du 15 mars 1996, et les circulaires n° 2499 du 14 octobre 2008, n° 2746 du 16 juin 2009 et n° 3159 du 4 juin 2012 et n° 3617 du 16 juin 2011.**

**Réseaux et niveaux concernés**

- Fédération Wallonie- Bruxelles
- Libre subventionné
- libre confessionnel
- libre non confessionnel)
- Officiel subventionné
- Niveaux : Fondamental et secondaire

**Type de circulaire**

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

**Période de validité**

- A partir du 11 juin 2012
- Du            au

**Documents à renvoyer**

- Oui
- Date limite :
- Voir dates figurant dans la circulaire

**Mot-clé :**

Examens linguistiques – langue française

**Destinataires de la circulaire**

- À Monsieur le Ministre-Président, membre du Collège de la Commission communautaire française, chargé de l'Enseignement ;
- À Madame et Messieurs les Gouverneurs ;
- À Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Pouvoirs de tutelle des Communes ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des écoles fondamentales ordinaires et spécialisées libres subventionnées ;
- Aux Directions des écoles fondamentales ordinaires et spécialisées organisées ou subventionnées par la Communauté française ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des écoles secondaires ordinaires et spécialisées libres subventionnées ;
- Aux Directions des écoles secondaires ordinaires et spécialisées organisées ou subventionnées par la Communauté française ;
- Aux Organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs.

**Pour information :**

- Au Service général de l'Inspection ;
- Aux Directeurs et présidents des Hautes écoles organisées et subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Directeurs des Instituts de Promotion sociale ;
- Aux organisations syndicales.

**Signataire**

Ministre / Administration : AGERS – Jean-Pierre HUBIN, Administrateur général

**Personnes de contact**

Service ou Association :

Nom et prénom	Téléphone	Email
MIEVIS Jeanique	02/690.80.22	jeanique.mievis@cfwb.be

Service ou Association :

Nom et prénom	Téléphone	Email

**Bruxelles, le 11 juin 2012**

Madame,  
Monsieur,

Par la présente, je vous informe que la présente circulaire annule les circulaires mentionnées ci-après :

- 1° circulaire du 15 mars 1996 - Commission de langue française chargée de l'organisation des examens linguistiques dans l'enseignement - appel aux candidats pour la session 1996 ;
- 2° circulaire n° 2499 du 14 octobre 2008 - Commission de langue française chargée de l'organisation des examens linguistiques dans l'enseignement de la Communauté française - appel aux candidats pour la session 2009 ;
- 3° circulaire n° 2746 du 16 juin 2009 - Commission de langue française chargée de l'organisation des examens linguistiques dans l'enseignement de la Communauté française - appel aux candidats pour la session 2010 ;
- 4° circulaire n° 3159 du 4 juin 2010 - Commission de la langue française chargée de l'organisation des examens linguistiques dans l'enseignement de la Communauté française - appel aux candidats pour la session 2011.

Je vous souhaite bonne réception de la présente.

**L'Administrateur général,**

**Jean-Pierre HUBIN.**

# Annexe administrative destinée aux services Imprimerie et Cyberécoles

## Cette circulaire est adressée à

### Aux établissements

Réseaux(x)	Niveau(x) d'enseignement	
<input checked="" type="checkbox"/> Tous	<input type="checkbox"/> Tous	<input type="checkbox"/> Universitaire
<input type="checkbox"/> Fédération Wallonie-Bruxelles	<input checked="" type="checkbox"/> Maternel ordinaire	<input checked="" type="checkbox"/> Hautes Ecoles
<input type="checkbox"/> Libre subventionné	<input checked="" type="checkbox"/> Maternel spécialisé	<input type="checkbox"/> ESA – Ecoles sup. des arts
<input type="checkbox"/> Libre confessionnel	<input checked="" type="checkbox"/> Primaire ordinaire	<input type="checkbox"/> Centre de dépaysement
<input type="checkbox"/> Libre non confessionnel	<input checked="" type="checkbox"/> Primaire spécialisé	<input type="checkbox"/> Centre de Technologie Avancée
<input type="checkbox"/> Officiel subventionné	<input checked="" type="checkbox"/> Secondaire artistique	<input type="checkbox"/> Centre PMS
	<input checked="" type="checkbox"/> Secondaire ordinaire CEFA	<input type="checkbox"/> Service PSE
	<input checked="" type="checkbox"/> Secondaire ordinaire de plein exercice	<input type="checkbox"/> Centre technique
	<input checked="" type="checkbox"/> Secondaire spécialisé	<input type="checkbox"/> Home d'accueil permanent
	<input type="checkbox"/> Artistique à horaire réduit	<input type="checkbox"/> Internat primaire ordinaire
	<input checked="" type="checkbox"/> Promotion sociale secondaire	<input type="checkbox"/> Internat secondaire ordinaire
	<input checked="" type="checkbox"/> Promotion sociale supérieur	<input type="checkbox"/> Internat spécialisé
		<input type="checkbox"/> Internat supérieur

### Aux pouvoirs organisateurs

- Tous les pouvoirs organisateurs concernés par les établissements sélectionnés reçoivent également la circulaire.

### Pour information

- Inspecteur général coordonnateur du Service général de l'inspection
- Inspecteurs du fondamental
- Inspecteurs du secondaire
- Inspecteurs du spécialisé
- Inspecteurs de promotion sociale
- Inspecteurs des CPMS
- Inspecteurs de l'enseignement artistique
- Inspecteurs de l'enseignement à distance
- Vérificateurs
- Organisations syndicales
- Fédérations d'associations de parents
- Délégués du Gouv. près des ESA et des Hautes Ecoles
- Délégués et Commissaires du Gouv. près les institutions universitaires
- Conseil des PO de l'enseignement officiel neutre subventionné (CPEONS)
- Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces (CECP)
- Secrétariat général de l'enseignement catholique (SEGEC)
- Fédération des Etablissements Libres Subventionnés Indépendants (FELSI)
- Fédération des étudiants francophones (FEF)
- Président du Conseil général des Hautes Ecoles (CGHE)
- Président du Conseil Supérieur de l'Enseignement artistique (CSESA)
- Président du Conseil supérieur de l'enseignement de promotion sociale
- Président de la Commission de concertation de l'enseignement de promotion sociale
- Président du Conseil interuniversitaire de la Communauté française (CIUF)
- U.N.E.C.O.F
- Préfets et coordonnateurs de zone(s)
- Coordinateur du Service de Conseil et de Soutien pédagogique de l'enseignement organisé par la Communauté française
- Aux CAF et CTP
- Autre (à préciser) :

**Les services Imprimerie et Cyberécole peuvent obtenir toute information complémentaire concernant la diffusion de cette circulaire auprès de :**

Service : Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique  
Nom : MIEVIS JEANIQUE  
Téléphone : 02/690.80.22  
E-mail : jeanique.mievis@cfwb.be